

# Rapport du Comité ad hoc

## sur l'Assistance spirituelle confiée à des séculiers - le 6 janvier 2008

Le 29 novembre 2007, le Comité ad hoc sur l'Assistance spirituelle s'est réuni sous la présidence de l'Assistant spirituel national, le frère André Comtois, ofm, pour recevoir les rapports qui lui ont été envoyés et poursuivre sa réflexion sur l'ouverture de l'Assistance spirituelle à des séculiers.

Le Comité s'est enrichi de la présence de Marion Clorey qui a été Assistante spirituelle de sa Fraternité à l'Ile du Prince Edouard pendant 12 ans. Son expérience nous est précieuse pour la continuité de la recherche.

Ce rapport se présente en 4 parties :

1. [Un grand merci aux personnes qui nous ont fait parvenir leur réflexion](#)
2. [Remarques venant de vos observations](#)
  - A. Les éléments positifs retenus
  - B. Les inquiétudes exprimées et les points à clarifier
  - C. Les points majeurs à étudier
3. [Principes et orientations qui guident le Comité](#)
4. [Les décisions pour la poursuite du travail](#)

Ce rapport tient compte des observations reçues et de l'échange vécu au sein du Comité ad hoc

## 1. Un grand merci

En premier lieu, un grand merci aux personnes qui ont pris le temps d'étudier le texte par eux-mêmes ou en conseil et de nous faire parvenir leurs commentaires. La version française de ce texte, parue en mai 2007, était la suivante : *Premier défi de l'Assistance spirituelle dans l'Ordre franciscain séculier, connaître, aimer et respecter la condition séculière*. La version anglaise, parue en août 2007, était : *The major challenge for spiritual assistance in the Secular Franciscan Order, to really know, love and respect the secular state in life*.

Nous avons reçu trente-deux (32) réponses venant de la plupart des Régionales de l'OFS, à travers tout le Canada. Certaines étaient une réaction au Livre vert dans son ensemble ou sur certaines parties du document. D'autres présentaient les principaux défis de la vie séculière dans le contexte d'aujourd'hui

Tout ce matériel nous sera précieux pour la suite de la réflexion et de la mise en place d'un projet de formation pour Assistants spirituels séculiers.

Le Comité considère qu'il est important que la réflexion se continue à tous les niveaux de l'OFS et il compte bien poursuivre avec vous sa réflexion. Nous sommes engagés dans une tâche commune. Il ne s'agit pas d'imposer une réalité nouvelle, mais de construire ensemble pour mieux répondre aux besoins des Fraternités, surtout là où elles cheminent sans Assistance spirituelle régulière.

## **2. Remarques venant de vos observations**

### **A. On peut souligner comme points positifs :**

- a. En règle générale on exprime un accord avec le projet d'Assistants spirituels séculiers et une confiance dans la possibilité de le réaliser.
  
- b. On apprécie en particulier dans le Livre Vert, le chapitre sur la vie séculière et l'ouverture que donne cette réflexion pour penser la condition particulière de notre engagement dans la vie franciscaine au sein de l'OFS. L'étude du document a permis d'approfondir la « condition séculière » de l'engagement à partir de la grâce du baptême.
  
- c. Le document permet aussi de mieux cerner la place des séculiers dans l'Église et la responsabilité, commune à tous, de Faire Église et de vivre la Mission dans le monde. Nous sommes tous dans le même bateau, hommes et femmes, prêtres et laïcs, solidaires, sans préjudice aux responsabilités particulières des uns et des autres.

d. La vision exprimée dans le Livre Vert est aussi bien accueillie. On revient sur l'image du Bon Pasteur comme image du service que doit assurer l'Assistant Spirituel, service en référence à l'Évangile, à la vie en Fraternité et au Discernement nécessaire pour bien vivre notre vocation.

e. Les attentes exprimées par les répondants sont de divers ordres :

Pour les uns on souhaite que se développe une spiritualité proche de la vie, à l'écoute de la vie ; une spiritualité qui approfondit le sens de la vie à travers les réalités de la croissance personnelle, de la vie du couple et de la Famille, du travail, du milieu social, de la vie en Église, des engagements divers dans la société... L'Assistant spirituel a un rôle important à jouer dans ce sens, car il s'agit ici plus de la spiritualité séculière que d'une spiritualité pour religieux ou religieuses dans le monde.

Pour d'autres, on attend de l'Assistant Spirituel (séculier ou religieux) qu'il soit à l'écoute de la vie et des personnes, capable de les conforter dans leur cheminement.

- Qu'il aide la Fraternité à bien enraciner son engagement dans la vocation baptismale qui est notre première appartenance à Dieu et dans la spiritualité franciscaine.
- Qu'il aide la Fraternité dans son cheminement pour faire véritablement Fraternité.
- Qu'il accompagne dans les divers discernements à vivre.
- Qu'il puisse être ressource pour la Parole de Dieu.

Le terme qui revient souvent est celui d'attente. On s'attend à ce que l'Assistant Spirituel soit un accompagnateur de la Fraternité, celui ou celle qui « marche avec » et qui le fait avec joie et confiance.

## **B. Inquiétudes et points à préciser :**

a. On remarque que dans la description de la vie séculière on oublie la réalité des personnes célibataires ou des personnes qui sont dans des situations apparentées.

- b. Le document ne parle pas non plus des religieux et religieuses qui pourraient être Assistants spirituels, en particulier ceux et celles qui sont de la Famille franciscaine. On oublie aussi de parler des prêtres diocésains et des diacres de l'Église.
  
- c. Certaines expressions sont difficiles à comprendre en anglais surtout quand on se réfère à l'histoire et au clivage entre clercs et laïcs qui s'est développé au cours des âges. Cela peut donner l'impression d'un accent trop fort sur les laïcs au détriment de la place du prêtre dans l'Église.
  
- d. Une crainte a été exprimée que ce document, en voulant valoriser les laïcs, éloigne du service de l'Assistance spirituelle les frères du Premier Ordre et les prêtres, comme si l'on n'avait plus besoin d'eux pour la vie de l'OFS.
  
- e. Dans le même ordre d'idée, on souligne qu'il ne faut pas oublier la responsabilité particulière confiée par l'Église au Premier Ordre pour assurer la vitalité de la spiritualité franciscaine au sein de la Famille. On se questionne sur la façon d'assurer cette responsabilité en lien de « réciprocité vitale », dans un contexte de Fraternité, entre égaux plus que de pouvoir du Premier Ordre sur l'OFS. L'accent mis sur la responsabilité des séculiers dans la vie de l'OFS ne doit pas mettre en veilleuse cette responsabilité particulière du Premier Ordre, mais la situer dans un service de communion, d'accompagnement, de collaboration...
  
- f. Il apparaît nécessaire de bien préciser le rôle de l'Assistant spirituel en relation avec les autres rôles de service dans la Fraternité, en particulier avec le service du/de la Ministre et du/de la responsable de la formation. On ne peut pas faire l'économie de cette réflexion pour bien assurer chacun de ces rôles importants et complémentaires. Les documents de l'OFS au niveau international sont à consulter.

- g. Une question se pose aussi sur l'opportunité pour un Assistant spirituel séculier d'être Assistant dans sa propre Fraternité. Faut-il plutôt orienter son service vers une autre Fraternité que la sienne ? Que faire alors dans le concret de nos régions avec les distances qui séparent les Fraternités ?
  
- h. Préciser aussi le lien entre l'Assistant séculier et le prêtre pour la dimension liturgique et sacramentelle du service de l'Assistance.
  
- i. Question juridique aussi à préciser : Quels sont les droits de l'Assistant séculier au niveau des votes dans la Fraternité ? Sont-ils liés aux mêmes restrictions que les frères ?
  
- j. Peut-on envisager pour chaque région une équipe d'Assistance spirituelle afin de développer un travail et une approche commune et de mieux se partager la présence aux Fraternités locales ?

### **C. Questions majeures à étudier pour aller plus loin**

Les questions majeures exprimées dans les réactions que nous avons reçues peuvent se regrouper autour de deux points particuliers :

- [Le choix des candidats séculiers](#)
- [La formation à proposer pour ces candidats](#)

#### **a. Choix des candidats et candidates :**

- Qui va choisir les candidats et les présenter ?

- Qui va les reconnaître et les approuver ? (en lien avec la responsabilité du Premier Ordre)
- Quels sont les critères à retenir pour le choix des candidats ?
- Quel processus de discernement utiliser pour ce choix ?
- Quelle démarche proposer ?
- Quelles sont les connaissances de base exigées pour être Assistant spirituel ?
- Pour combien de temps seront-ils nommés Assistants Spirituels ?
- Qui va assurer leurs dépenses au service de l'OFS ?
- Parlons-nous d'Assistants Locaux ou Régionaux ?

## **b. Formation des candidats**

- Que sera le programme de formation et qui l'assumera?
- Quelles sont les connaissances de base à exiger pour un Assistant spirituel
  - Au niveau de la Parole de Dieu
  - Au niveau de la spiritualité
  - Au niveau des orientations de l'Église
  - Au niveau de la Règle et des Constitutions de l'OFS

- Au niveau des relations humaines et de l'accompagnement
  
- Accent fort à assurer sur la compréhension des rôles dans la Fraternité et sur la place particulière de l'Assistance spirituelle en relation avec le ministre, le responsable de formation et le Conseil.
  
- Recourir aux documents de l'OFS et à l'expérience des cours offerts aux Etats-Unis.

### **3. Principes et orientations qui guident le Comité : notre credo**

Nous voulons à cette étape du rapport vous partager des convictions qui nous tiennent à cœur et qui guident notre travail. Elles sont comme des éléments de notre credo dans lesquels vous reconnaîtrez ce que nous essayons de vivre depuis le renouveau de la vie franciscaine séculière apporté en particulier par la Nouvelle Règle.

- Nous reconnaissons comme une grâce la redécouverte de la beauté et de la grandeur de la vocation baptismale sur laquelle se fondent la vocation et la mission des séculiers dans le monde.
  
- Nous croyons que le charisme franciscain ne serait pas complet sans la présence et l'apport des séculiers au sein de l'OFS.
  
- Nous croyons que les franciscains séculiers ne sont pas des religieux dans le monde mais des baptisés, engagés à vivre leur baptême, « dans la condition séculière », à la manière franciscaine.

- Nous croyons que nous avons tous une place particulière dans la Famille franciscaine et que ces places sont complémentaires et appellent à la collaboration. L'expression « réciprocité vitale » ou en anglais « life giving reciprocity », est plus qu'une belle expression : c'est une réalité à développer toujours.
- Nous croyons en la capacité des séculiers d'assister spirituellement les Fraternités à partir de leur expérience de foi, d'amour de la vie franciscaine et d'expérience concrète des défis de la vie séculière dans le monde.
- Nous croyons que le temps est venu d'ouvrir davantage l'Assistance spirituelle à des séculiers non pas à cause du manque de frères ou de prêtres ; mais avant tout au nom de la grâce de leur baptême et de leur engagement de baptisés dans le monde.
- Nous croyons que cette ouverture ne nie en rien la place des frères du Premier Ordre et la responsabilité qu'ils ont à assurer au sein de la Famille franciscaine. Les frères ne veulent pas abandonner cette responsabilité et la fuir ; mais la vivre dans de nouvelles formes de complémentarité et de collaboration fraternelle.
- Nous réaffirmons que les frères veulent vivre leur responsabilité vraiment comme une Assistance, un accompagnement et non comme un pouvoir. Le cheminement fait par les frères depuis plusieurs années nous paraît toujours à poursuivre.
- Nous croyons que nous avons tous avantage à approfondir toujours plus la spiritualité séculière avec tout le concret des appels et des défis de la vie, comme un chemin de vie évangélique dans le monde d'aujourd'hui.



- Nous croyons enfin que la spiritualité franciscaine qui nous appelle à suivre le Christ en vivant l'Évangile en Fraternités au cœur du monde est un don fait à l'Église et au monde et que c'est ensemble, dans la collaboration et l'entraide, que nous pourrons le partager davantage avec le monde.

## **4. Les décisions pour la poursuite du travail.**

Après études et échanges, voici les décisions prises :

- a. Nous remettons à plus tard la formation d'équipe de 2-3 personnes formant dans chaque Régionale un Service d'Assistance spirituelle.
- b. Nous ne voyons pas l'utilité de réunir à ce moment-ci, les Assistants spirituels régionaux actuels et les Ministres régionaux. Nous choisissons plutôt de procéder à une bonne diffusion de l'information, en informant sur le travail actuel du Comité ad hoc.
- c. Nous inviterons Doug Clorey à une prochaine réunion du Comité ad hoc, pour nous parler de l'aspect international de l'OFS, en lien avec l'Assistance spirituelle.
- d. Nous comptons sur Tom Wilkinson, pour faire le lien avec le Conseil national, et spécialement le Ministre national, Murdoch McLeod, en vue du prochain Conseil national, qui se tiendra du 29 février au 2 mars. André Comtois pourra compléter, si nécessaire, par le présent texte d'information, alors traduit en anglais.

e. Nous suggérons au Conseil national de mettre à l'ordre du jour d'un prochain Chapitre ou d'une Rencontre nationale le thème de la vie séculière et du rôle de l'AS.

f. Nous nous partageons le travail au sein de notre Comité :

- l'information à donner et des remerciements à faire (réactions positives, rôles, qualités, le discernement, contenu du programme de formation) et aussi notre credo (Henri, André et Roland)
- Les qualités requises pour un AS laïcs (Marion et Tom)
- Un projet de contenu du programme de formation (Peter).

Nous fixons à la fin de janvier 2008 l'envoi de l'information, en français et en anglais.

Et à notre prochaine réunion du **jeudi 6 mars 2008, à 8 h 30**, les grandes lignes des autres questions à étudier sur les qualités requises et le programme de formation..

Henri Éthier, ofm  
André Comtois, ofm  
Roland Bonenfant, ofm

Ce 6 janvier 2008.